

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024**

Nombre de membres

Date de la convocation : 18/06/2024

En exercice : 19

Présents : 14

Absents : 3

Votants : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq mai, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de Balleroy-sur-Drôme s'est réuni à la mairie, sous la présidence de son maire Yohann PESQUEREL

Etaient présents : Yohann PESQUEREL, Christelle ANGER, Gilbert MONTAIGNE, Laurent MONTÉLÉON, Angélique OSMONT, Karine BEAUSSIEUX, Guillaume CHICOT, Sébastien COTREZ, Mélanie DUBOIS, Michel GRANGER, Nathalie LENEVEU, Typhaine MALOISEL, Sébastien MONNET, Amina OUARGA.

Etaient absents avec procuration : Béatrice AILLET a donné pouvoir à Guillaume CHICOT, Emilie BARREZ a donné pouvoir à Angélique OSMONT

Etaient absents : Charlotte AVOINE, Olivier GUÉRARD, Tommy HÉRY

Angélique OSMONT a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2024
- 2) Modification date saisonnier
- 3) Analyse amiante entrée de bourg
- 4) Stage Cirque
- 5) Informations diverses
- 6) Presbytère
- 7) Enquête action sécurité
- 8) Monument en l'honneur des femmes
- 9) Cinéma plein air
- 10) 13 juillet
- 11) Questions diverses

Article 1: Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2024

Le conseil municipal valide le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2024 (Vote : 16/16)

Article 2 : Modification date saisonnier

Lors du conseil municipal du 04/04/2024, il avait été décidé de créer un emploi non permanent, pour un accroissement saisonnier d'activité, d'employé technique à temps complet à raison de 35h00 hebdomadaire pour la période du 08 juillet au 30 aout 2024, or Paul est disponible du 01 juillet au 23 aout.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter ce changement de date.

Le Conseil municipal accepte, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le changement de date exposé ci dessus. **(Vote : 16/16)**

Article 3 : Analyse entrée de bourg

- Hydrocurage des réseaux d'assainissement**

Plusieurs devis ont été demandés, un seul nous est parvenu

-ABR Réseaux pour un montant de 6590,00€ HT

Le Conseil municipal opte, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents pour le devis de l'entreprise ABR Réseaux pour un montant de 6590,00€ HT. **(Vote : 16/16)**

Article 4 : Stage Cirque

Le maire propose, en collaboration avec le cirque Borsberg, une initiation aux arts du cirque aux enfants de Balleroy-sur-Drôme et autres communes.

Cette prestation est prévue du 15 au 19 juillet 2024 pour les enfants de 4 à 12 ans avec un maximum de 30 enfants par créneau. Un spectacle sera proposé le vendredi.

Le devis présenté par le cirque Borsberg est de 3 300 €.

Une participation financière d'un montant de 50.00 € par enfant inscrit sera demandée aux familles au moment de l'inscription.

Le Conseil municipal valide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le devis du cirque Borsberg pour un montant de 3 300,00€. **(Vote : 16/16)**

Article 5 : Informations diverses

Entrée de Bourg :

Monsieur le Maire présente les plans des travaux des entrées de Bourg.

Dans le cadre du projet, il est proposé au conseil municipal qu'un parterre de fleurs soit créé aux pieds de mur des habitations.

Mairie :

Première subvention acceptée, le fond vert pour un montant de 146 509,59 €

Phasage

Préau de l'école :

Présentation des plans

Article 6: Presbytère

Les sœurs quittent le presbytère en septembre. Plusieurs propositions d'achat du Presbytère ont été faites or la municipalité ne souhaite pas se séparer de ce bâtiment, c'est pourquoi M. le Maire propose d'entériner cette décision.

Le conseil municipal s'accorde, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, sur le principe d'interdire la vente du Presbytère. (**Vote : 16/16**)

Article 7 : Enquête action sécurité

Une réflexion est en cours concernant la sécurité sur la commune

Article 8 : Monument en l'honneur des femmes

Le monument en l'honneur des femmes va être posé sur la parcelle A0397 rue du Dr Fauvel.

Le Conseil municipal accepte, après en avoir délibéré, que le monument soit posé sur la parcelle A0397 rue du Dr Fauvel. (**Vote : Abstention : 1, contre : 2, pour : 14/16**)

Article 9 : Cinéma plein air

Comme l'année dernière, le château, en partenariat avec la Commune, propose la projection d'un film en plein air. Cette année, la projection du film « les trois mousquetaires : D'Artagnan » se fera le 20 juillet à 22h00.

Tarif : adulte 5€, enfant 3€, gratuit pour les habitants de Balleroy-sur-Drôme sur justificatif.

Le château demande une participation à la commune afin d'appliquer la gratuité aux habitants de la commune. Il est proposé au conseil municipal de participer à hauteur de 50% comme l'an passé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE de participer à hauteur de 50% du montant global.** (**Vote : 16/16**)

Article 10 : 13 juillet

Mme Ouarga et M. Montéléon font un rappel de l'organisation de la journée Olympiades :

- **09h00** Accueil des équipes devant la mairie de Balleroy – café et viennoiseries
- **09h30** Présentation des équipes – discours d'introduction du maire
- **10h00** Allumage de la flamme olympique – Départ de la parade vers le stade
- **10h30** Début des épreuves – 4 épreuves pour une durée maxi de 30 minutes par épreuve
- **12h30** Apéro Quizz – le quizz comptant pour une épreuve – restauration et buvette sur place (stade)
- **14h00** Reprise des épreuves – 6 épreuves dans l'après midi
- **17h30** Fin des épreuves – Retour devant la mairie
- **18h00** Remise des trophées, cérémonie de clôture et pot convivial
- **19h30** Concert offert par la municipalité 1ère partie – restauration et buvette sur place (place de la mairie)
- **21h00** Concert offert par la municipalité 2ème partie
- **23h00** Feu d'artifice

Article 11 : Questions diverses

- Panneaux sur la libération :** 12 panneaux d'informations sur la libération seront posés au niveau du monument aux morts de Balleroy.
- Fleurissement :** Un concours de maisons fleuries est organisé, les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie du 1er juin au 15 juillet.
- Ecole :** beaucoup de parents demandent des dérogations pour un changement d'école. Le conseil municipal attire l'attention sur le risque de fermeture de classe que ça peut provoquer.
- Terrain de pétanque :** il faudra refaire le terrain de pétanque.

Fin du conseil municipal 23h30

Prochain conseil municipal le 05 septembre 2024 à Balleroy.

Le Maire

Yohann PESQUEREL

Adjointe au Maire

Angélique OSMONT